

49^E CONFÉRENCE ANNUELLE

L'ENVIRONNEMENT ET LE DROIT: PROTÉGER OU DÉVELOPPER, FAUT-IL CHOISIR ?



Programme

DU 28 AU 30 OCTOBRE 2025 | VANCOUVER ET EN LIGNE

49^E CONFÉRENCE ANNUELLE

L'environnement et le droit : Protéger ou développer, faut-il choisir ?

La 49e conférence annuelle de l'ICAJ sur l'environnement et le droit posera un regard critique sur les interactions entre les crises environnementales, les questions juridiques et les droits de la personne.

Les enjeux relatifs aux changements climatiques, aux droits fonciers et au développement ainsi qu'aux peuples autochtones seront au cœur de la discussion. Elle favorisera le dialogue afin de comprendre et traiter ces questions, en encourageant les participants à contribuer à l'élaboration de solutions avant-gardistes.

Nous réfléchissons ensemble aux moyens permettant de créer un environnement juridique qui respecte les droits de la personne, qui reconnaît la réalité des crises environnementales et qui œuvre en faveur d'un avenir plus durable et plus équitable.

Venez échanger, débattre et vous exprimer dans une programmation dynamique composée d'ateliers interactifs, de panels inspirants et de débats stimulants.

HEURE DE DÉBUT SELON LES DIFFÉRENTS FUSEAUX HORAIRES AU CANADA

HP: 06h00

HR: 07h00

HC: 08h00

HE: 9h00

HA: 10h00

HT: 10h30

Note: Le fuseau horaire utilisé dans le programme est celui de l'heure de l'Est.

[CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE](#)

LANGUE, ACCRÉDITATION ET INDEMNITÉS

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.

- Heures substantives: 13h45

Pour les provinces où il y a des heures de professionnalisme:

- Heures substantives: 11h45
- Heures EDI: 2h

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la *Loi sur les juges*.



© Cour d'appel de la Colombie-Britannique

CONFÉRENCIER D'HONNEUR

L'honorable Leonard Marchand,
Juge en chef de la Colombie-Britannique
Juge en chef de la Cour d'appel du Yukon

L'honorable Leonard S. Marchand a été nommé juge en chef de la Colombie-Britannique en 2023. Auparavant, il a été juge à la Cour provinciale, à la Cour suprême et à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. En tant qu'avocat, le juge en chef Marchand a travaillé, entre autres, sur les réclamations des survivants des pensionnats autochtones. Il a obtenu son diplôme de droit à l'université de Victoria en 1994.

Issu de la nation syilx et membre de la bande d'Okanagan, il apporte une expertise unique sur l'intégration des savoirs autochtones et du droit environnemental, essentielle pour repenser l'équilibre entre protection et développement.

COPRÉSIDENTS

- **L'honorable Julie Dutil**, juge à la Cour d'appel du Québec, présidente de l'ICAJ (Québec, QC)
- **L'honorable Peter Willcock**, juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, prochain président de l'ICAJ (Vancouver, C.-B.)

MEMBRES

- **Karen Campbell**, directrice générale, BC Law Institute (Vancouver, C.-B.)
- **Christina Cook**, conseillère juridique, BC First Nations Justice Council (Vancouver, C.-B.)
- **L'honorable Julie Dutil**, juge à la Cour d'appel du Québec, présidente de l'ICAJ (Québec, QC)
- **Jaimie Graham**, avocate-conseil, Alberta Utilities Commission (Calgary, AB)
- **Archana Medhekar**, avocate, médiatrice, artisanne de paix, présidente du groupe d'action *Women in Mediation* (Femmes et médiation) de Mediator's Beyond Borders International (Toronto, ON)
- **Hong Nguyen**, Directeur et avocat général, section de la réglementation- Transport Canada, Direction des services législatifs, Justice Canada (Ottawa, ON)
- **L'honorable Peter Willcock**, juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, prochain président de l'ICAJ (Vancouver, C.-B.)
- **Lise Bujold**, directrice adjointe, ICAJ (Montréal, QC)
- **Christine O'Doherty**, avocate et directrice générale, ICAJ (Montréal, QC)
- **Sara-Ann Savoy**, coordonnatrice d'événements, ICAJ (Montréal, QC)
- **David Lazzam**, avocat, ICAJ (Toronto, ON)

9H-10H

Inscription et café

10H-10H45

Cérémonie d'ouverture et reconnaissance à la terre

L'ouverture de la conférence rendra hommage aux traditions autochtones des nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh, sur le territoire traditionnel desquelles nous nous réunissons. Les participants pourront s'attendre à un moment de réflexion qui pourrait inclure des éléments tels qu'une cérémonie du calumet, des chants traditionnels, des tambours ou des prières, contribuant ainsi à créer une atmosphère respectueuse et propice à la réflexion.

10H45-11H

Mot de bienvenue et introduction

Coprésidente :

- *L'honorable Julie Dutil, juge à la Cour d'appel du Québec, présidente de l'ICAJ (Québec, QC)*

11H-11H30

Discours d'ouverture

Conférencier d'honneur :

- *L'honorable Leonard Marchand, juge en chef de la Colombie-Britannique, juge en chef de la Cour d'appel du Yukon (Vancouver, C.-B.)*

11H30-13H

Dîner

13H-14H30

Panel 1 | Développements importants en droit de l'environnement

Le champ d'application du « droit de l'environnement » couvre de nombreux sujets brûlants dans les domaines de la pratique juridique, de la politique et au-delà. Afin d'ancrer les discussions des trois prochains jours, le panel 1 réunit donc des professionnels à la pointe du « droit de l'environnement » afin de dresser un portrait des débats, des conventions et des défis qui façonnent actuellement les litiges climatiques. Des principes constitutionnels novateurs avancés dans l'affaire *Mathur c. Ontario* jusqu'aux réalités procédurales de l'élaboration d'une stratégie devant les tribunaux, vous sortirez du panel 1 avec une compréhension claire du fonctionnement actuel du droit canadien de l'environnement.

Modératrice :

- *Mélanie Chartier, commissaire, Régie de l'énergie du Canada (Vancouver, C.-B.)*

Conférenciers :

- *Me Aaron Bruce, fondateur et directeur, Aaron Bruce Law (Vancouver, C.-B.)*
- *Karen Campbell, directrice générale, BC Law Institute (Vancouver, C.-B.)*
- *Darryl Robinson, Professeur, Faculté de droit de l'Université Queen's (Kingston, ON)*

14H30-14H45

Pause santé

14H45-16H30

Panel 2 | La science du changement climatique

La compréhension publique et juridique du changement climatique a été entravée non seulement par un manque de sensibilisation, mais aussi par des efforts concertés visant à minimiser, déformer et nier purement et simplement l'impact de l'homme sur l'environnement, et par conséquent, la manière dont le changement climatique nuit et continuera de nuire à nos sociétés. Nous concluons donc cette première journée par une série d'interventions d'experts scientifiques, qui expliqueront chacun de manière concrète comment notre impact écologique entraîne des dommages environnementaux, et par conséquent, des souffrances humaines.

Modératrice :

- *Julie Gelfand, chercheuse émérite à la Munk School of Global Affairs & Public Policy, ancienne commissaire fédérale à l'environnement et au développement durable (Toronto, ON)*

Conférencières :

- *Gemma Boag, directrice générale, politique et mobilisation de l'eau douce, Agence de l'eau du Canada (Ottawa, ON)*
- *Micaela Martinez, agente spécialisée en justice environnementale, Commission de coopération environnementale - CCE (Montréal, QC)*

17H-19H

Réception

8H-8H45 **Inscription et petit-déjeuner**

8H45-9H **Prières d'ouverture**

9H-9H45 **Approches autochtones du droit de l'environnement**

Depuis des milliers d'années, les traditions juridiques autochtones régissent les relations des Premières Nations avec l'environnement. Alors que certains groupes cherchent à réparer les effets néfastes du colonialisme, certaines nations autochtones ont entrepris de rétablir et de revitaliser leur ordre juridique afin de mettre en œuvre des lois culturelles, économiques et écologiques durables en matière d'environnement.

Conférencière :

- *Aimée Craft, présidente de la Commission de protection de l'environnement (CPE), titulaire de la Chaire de recherche de l'Université Nibi miinawaa aki inaakonigewin (gouvernance autochtone en relation avec la terre et l'eau), professeure à la Faculté de droit (Common Law) de l'Université d'Ottawa (Ottawa, ON)*

9H45-11H **Droit autochtone**
Atelier/Présentation

Facilitateurs :

- *A confirmer*

11H-11H15 **Pause santé**

11H15-12H30 **Panel 3 | Perspectives internationales**

Que ce soit par le biais du droit international, d'autres États ou des communautés autochtones, le Canada peut développer de nouvelles idées et pratiques en matière de droit de l'environnement en se comparant à ses voisins, aux nations autochtones et aux autres citoyens du monde. Le panel 4 réunit des intervenants du monde entier qui présenteront des idées issues de leurs propres juridictions et cultures.

Modérateur :

- *Mark Benton, vice-président, Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale (Vancouver, C.-B.)*

Conférencier :

- *Esteban Salcedo, conseiller juridique, Commission de coopération environnementale (Montréal, QC)*

12H30-13H30 **Dîner**

13H30-14H45

Panel 4 | Définir l'intérêt public sur les terres publiques : perspectives autochtones, gouvernementales et des promoteurs

Que signifie servir l'intérêt public sur des terrains qui revêtent une importance profonde pour les nations autochtones et qui sont régis par des systèmes juridiques qui se chevauchent ? Ce panel explore la manière dont les lois environnementales autochtones et gouvernementales définissent, interprètent et agissent sur la notion d'intérêt public dans le contexte de la gestion des terrains publics. Les panélistes examineront les domaines de convergence, de conflit et d'innovation, en soulignant comment les décisions relatives à l'utilisation des ressources et à la protection de l'environnement reflètent des traditions juridiques, des valeurs et des priorités différentes.

Modératrice :

- *Jaimie Graham, avocate-conseil, Alberta Utilities Commission (Calgary, AB)*

Conférenciers :

- *Merle Alexander, c.r., avocat, Miller Titerle + Company (Victoria, C.-B.)*
- *Dani Bryant, associée, Fasken (Vancouver, C.-B.)*
- *Casey Macaulay, registraire et directeur de la conformité aux lois, Forest Professionals BC (Vancouver, C.-B.)*

14H45-15H

Pause santé

15H-16H15

Discussion | Peut-on concilier protection de l'environnement et développement économique ?

Pour certains, la protection de l'environnement doit et peut aller de pair avec le modèle de croissance économique qui domine notre société depuis au moins la Seconde Guerre mondiale. Pour d'autres, nos modèles économiques actuels sont fondamentalement incompatibles avec une relation neutre en carbone et réparatrice à l'égard de notre écologie. Pour conclure cette deuxième journée, l'ICAJ est fier d'organiser un débat.

Modérateur :

- *L'honorable Peter Willcock, juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, prochain président de l'ICAJ (Vancouver, C.-B.)*

Conférenciers :

- *Kevin Jardine, sous-ministre, Cabinet du sous-ministre, Ministère de l'Environnement et des Parcs (Victoria, C.-B.)*
- *Roy Millen, associé, Blake, Cassels & Graydon LLP (Vancouver, C.-B.)*

16H30-17H

Assemblée générale annuelle de l'ICAJ

MERCREDI 29 OCTOBRE 2025

8H-8H45	Inscription et petit-déjeuner
8H45-9H	Prières d'ouverture
9H-10H30	Panel 5 Droit de l'environnement et justice climatique Le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont, et continueront d'être, des problèmes qui touchent de manière disproportionnée les populations défavorisées et qui trouvent un écho particulier chez les jeunes, dont l'avenir sera compromis si rien n'est fait. Le panel 5 se concentre donc sur la manière dont le changement climatique interagit avec l'(in)justice sociale et rassemble des individus et des groupes qui prennent des mesures pour protester contre l'inaction des institutions et apporter des changements significatifs.
Modérateur :	<ul style="list-style-type: none">• <i>Doug LePard, O.O.M., M.A., chef de police à la retraite du Metro Vancouver Transit Police, consultant indépendant en matière de justice pénale (New Westminster, C.-B.)</i>
Conférenciers :	<ul style="list-style-type: none">• <i>Micaela Martinez, agente spécialisée en justice environnementale, Commission de coopération environnementale - CCE (Montréal, QC)</i>• <i>Chris Russill, professeur, Faculté des affaires publiques et École de journalisme et de communication, Université Carleton (Ottawa, ON)</i>• <i>Dre Suzanne Simard, professeure d'écologie forestière, Université de Colombie-Britannique, auteure de « Finding the Mother Tree: Discovering the Wisdom of the Forest » (Vancouver, C.-B.)</i>
10H30-11H	Pause santé
11H-12H	Et maintenant, où allons-nous ?
Modérateur :	<ul style="list-style-type: none">• <i>L'honorable Julie Dutil, juge à la Cour d'appel du Québec, présidente de l'ICAJ (Québec, QC)</i>
Conférenciers :	<ul style="list-style-type: none">• <i>Jay Chalke, protecteur du citoyen de la Colombie-Britannique (Victoria, C.-B.)</i>• <i>Catherine Choquette, professeure titulaire, Faculté de droit, Université de Sherbrooke (Sherbrooke, QC)</i>
12H-12H15	Mot de la fin
Coprésidente :	<ul style="list-style-type: none">• <i>L'honorable Julie Dutil, juge à la Cour d'appel du Québec, présidente de l'ICAJ (Québec, QC)</i>
12H15-12H30	Prières des Aînés
13H15-16H30	Activité/excursion à confirmer

DES DÉCENNIES D'EXCELLENCE

L'ICAJ EN 2025

L'ICAJ marque plus de 50 ans de leadership dans l'avancement de l'administration de la justice au Canada. Depuis 1974, l'Institut canadien d'administration de la justice rassemble des professionnels du droit par le biais de ses événements annuels, de ses webinaires et de ses publications, touchant ainsi un public diversifié et influent.

NOTRE MISSION

Promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

COMMUNAUTÉ

JUGES, AVOCATS,
RÉDACTEURS
LÉGISLATIFS, AINÉS
AUTOCHTONES,
UNIVERSITAIRES,
DÉCIDEURS POLITIQUES,
TRAVAILLEURS SOCIAUX,
FORCES DE L'ORDRE, ETC.

Rejoignez-nous
pour façonner
l'avenir de la
justice.

+2 600



+10 000

Abonnés



Membres

PROGRAMMES



+2 000

Participants aux différents programmes judiciaires et non judiciaires



+300

Intervenants
et experts



+40

Programmes (présentiel et virtuel)
CONFÉRENCES, SYMPOSIUM, TABLES RONDES,
SOMMETS, SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS,
COLLOQUES, WEBINAIRES, FORMATIONS SUR
MESURE, ETC.

INDÉPENDANT & PANCANADIEN



L'ICAJ est un réseau pluridisciplinaire, indépendant, pancanadien et sans but lucratif, à travers le Canada.

EN TOUTE JUSTICE

Une chaîne de balados pour explorer les pistes d'amélioration de l'administration de la justice au Canada.



50 039

Téléchargement
des épisodes



**#CLAWBIES
2023**

Prix du meilleur
podcast

BLOGUE



+120

Articles et
analyses
d'experts pour
contribuer à
une justice plus
efficace.



WWW.CIAJ-ICAJ.CA

Une justice à semer

Imaginez un espace où des solutions concrètes émergent pour relever les défis complexes de notre système de justice canadien. Voilà ce qu'incarne l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ).

Fondé en 1974, l'ICAJ a pour mission de promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

L'ICAJ agit comme une courroie de transmission. En tant qu'organisation indépendante et sans but lucratif, nous rassemblons les individus et les institutions issues de différentes expertises (juges, avocats, universitaires, décideurs politiques, mais aussi travailleurs sociaux, forces de l'ordre, citoyens engagés, etc.) pour améliorer l'administration de la justice dans tout le Canada. Notre approche pluridisciplinaire nous permet de briser les silos et mobiliser des perspectives variées sur un large éventail de secteurs et d'aborder des enjeux fondamentaux en profondeur. C'est ensemble que nous élaborons des solutions concrètes et adaptées aux besoins réels des Canadiens.

Nous sommes bien plus qu'un organisateur d'événements: nous sommes un moteur de changement. À l'ICAJ, nous construisons des ponts là où il n'y en avait pas, pour que le système de justice reflète la complexité, la diversité et les aspirations de notre société.

Rejoignez l'ICAJ : développez-vous, façonnez un monde meilleur et faites la différence.

En devenant membre de l'ICAJ, vous vous joignez à une communauté engagée dans la transformation de la justice. Ensemble, nous avons le pouvoir d'influencer les politiques, d'améliorer l'accès à la justice et de bâtir un système plus équitable. Joignez-vous à nous dès aujourd'hui pour participer à ce changement essentiel.

REJOIGNEZ L'ICAJ

Contactez-nous

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations sur notre organisation, les avantages de l'adhésion et la manière dont vous pouvez nous aider dans notre mission.

Institut Canadien d'Administration de la Justice
5950, Chemin de la Côte-des-Neiges, Bureau 485
Montréal, H3S 1Z6, Québec, Canada
Tél: 514 -731-2855
Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca



À PROPOS DE L'ICAJ

DU 18 AU 20 NOVEMBRE 2025 | OTTAWA (ON) & EN LIGNE

Conférence sur la démocratie, la primauté du droit et l'indépendance



La primauté du droit est un principe fondamental de la société, essentiel à l'épanouissement de la démocratie. Il crée un environnement où la gouvernance est juste, transparente et responsable, ce qui favorise la confiance du public. Cependant, lorsque cette confiance s'érode, la volonté de la communauté de s'engager dans le système juridique diminue, menaçant le tissu même des institutions démocratiques.

La conférence de l'ICAJ sur la démocratie, la primauté du droit et l'indépendance est un **événement multidisciplinaire** conçu pour rassembler les **acteurs de la société civile**, y compris les parties prenantes juridiques, politiques et sociales, afin d'examiner de manière critique les **principes qui soutiennent la stabilité sociale et la primauté du droit**. Notre objectif est d'approfondir la compréhension de ces principes essentiels et d'identifier des stratégies réalisables pour améliorer la confiance du public dans les institutions juridiques.

La conférence abordera la **montée de l'autoritarisme mondial et son impact sur la gouvernance démocratique**. En rassemblant des perspectives diverses et en encourageant un dialogue ouvert, nous aspirons à cultiver des solutions innovantes qui promeuvent **la transparence, la responsabilité et la résilience face aux défis émergents**. Rejoignez-nous dans cette conversation cruciale pour renforcer notre engagement en faveur de la démocratie et de la primauté du droit à l'échelle mondiale.

[CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE](#)



PRÉSIDENT D'HONNEUR

**Le Très honorable
Richard Wagner, C.P.,
juge en chef du Canada**

©Collection de la Cour Suprême du Canada



**CONFÉRENCIER
D'HONNEUR**

**Jason Stanley,
Philosophe**

©Robin Dembroff

CONTACT

Vicki Gondek, cheffe de projet
des programmes judiciaires :
514 731-2855
vicki.gondek@ciaj-icaj.ca